

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63-415-1931 Allocations

n° 63-415-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1931

Numéro JO

n° 415 du 30/06/1931

Date du numéro

30 juin 1931

TEXTE INTÉGRAL

une rétribution de 1.200 francs est allouée à Mlle Soulier, secrétaire, correspondante de l'Exposition coloniale, pour avoir, eu dehors de son travail ordinaire, assuré la préparation de l'Exposition coloniale et de la rétrospective, rassemblé les collections et la documentation.